



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

budget : services du Trésor

Question écrite n° 29519

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet de la réorganisation et de la restructuration des trésoreries. On assiste dans ce domaine à un phénomène de concentration et donc d'éloignement particulièrement préjudiciable en milieu rural. Il désire savoir quelles sont ses intentions à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans le cadre de la réforme du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, une réflexion a été engagée par la direction générale de la comptabilité publique afin d'adapter l'organisation du réseau des trésoreries à l'évolution du contexte économique et social, tant local que national. Elle vise à concilier au mieux le double objectif d'accessibilité et de qualité de ses services et la contrainte d'un emploi optimal des ressources mises à sa disposition par la loi de finances. Les structures de taille très réduites qui composent le réseau du Trésor public sont soumises à de fortes contraintes de fonctionnement ; aussi l'accessibilité, davantage que la proximité, est à rechercher. Le regroupement de trésoreries permet de constituer des entités dotées d'équipes renforcées, et atteignant donc une taille critique, où le comptable et ses collaborateurs sont plus disponibles et peuvent développer leur activité de conseil aux collectivités. De tels regroupements n'interviennent cependant qu'après une évaluation précise des besoins existant et de la situation locale. De plus, afin de préserver la proximité des services du Trésor public, des permanences peuvent être organisées selon une périodicité adaptée aux attentes des usagers.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29519

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9125

Réponse publiée le : 19 octobre 2004, page 8116